

FINANCEMENTS POUR LE

Pays  
Basque  
euskal  
HERRIA

FONDS EUROPÉENS  
2023-2027



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

HIRIGUNE  
ELKARGOA

COMUNAUTAT  
D'AGLOMERACION



Union Européenne



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre avenir*

1. UNE STRATÉGIE TERRITORIALE ...	04	5. UN ENGAGEMENT FORT DANS LES LOGIQUES DE TRANSITIONS ...	12
2. LES CONSTATS .....	05	6. LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS .....	13
3. DES CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES AU PAYS BASQUE...	06	7. LA GOUVERNANCE .....	14
4. LES THÉMATIQUES RETENUES POUR LA MISE EN PLACE DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE.....	09	8. LA VENTILATION DES CRÉDITS PAR FICHE-ACTION .....	16

**La Communauté d'Agglomération Pays Basque a élaboré une stratégie unique en concertation avec les acteurs locaux qui fixe un cadre et les objectifs pour le territoire et offre la possibilité aux acteurs, publics comme privés, de mobiliser plusieurs dispositifs de financements : européens, régionaux, etc...**

**FINANCEMENTS POUR LE**



**PAYS  
BASQUE  
EUSKAL  
HERRIA**



**FONDS EUROPÉENS  
2023-2027**

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE

## La « STRATÉGIE TERRITORIALE » a été CONSTRUITE, en 2022, dans une APPROCHE TERRITORIALE ET THÉMATIQUE.

Afin de construire une démarche partenariale, une méthodologie participative a été mise en place dès le démarrage du projet, impliquant un grand nombre d'acteurs issus des thématiques et secteurs reflétant la diversité du Pays Basque (rural, urbain, Quartiers prioritaires Politique de la Ville - QPV, Petites Villes de Demain - PVD, montagne, littoral, transfrontalier).

**PILOTÉE PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE - CAPB, LA CONSTRUCTION DE CETTE STRATÉGIE A MOBILISÉ LES FORCES VIVES DU TERRITOIRE AFIN DE GARANTIR UNE RÉPONSE AU PLUS PROCHE DES ATTENTES LOCALES.**

Ce travail a permis d'interroger le modèle de développement du territoire de façon à répondre aux objectifs de transitions et de cohésion sociale et territoriale. Les réponses apportées devront être différenciées selon les territoires mais poursuivront des buts communs traduits dans cette stratégie.

**Le Pays Basque porte ainsi l'ambition de mettre en œuvre un modèle de développement durable et vertueux** qui se déclinera en 3 grands axes prioritaires :



Pour un **Pays Basque solidaire** : adapter les modalités du développement dans le respect des spécificités géographiques et sociales.



Pour un **Pays Basque résilient** : préserver nos écosystèmes et limiter notre vulnérabilité face au changement climatique



Pour un **Pays Basque engagé** : accélérer les transitions vers un modèle de développement plus vertueux et des modes de vie plus durables

**Cette stratégie a permis d'obtenir une enveloppe de 10,8 millions d'euros de FONDS EUROPÉENS dits TERRITORIALISÉS pour le « Pays Basque », déléguée par la Région Nouvelle-Aquitaine pour la période 2023-2027.**



La Communauté d'Agglomération Pays Basque gère ces fonds pour le territoire.

**Une gouvernance locale publique et privée est en charge de l'attribution des subventions européennes aux projets s'inscrivant dans la stratégie territoriale Pays Basque.**

Le document, ci-après, est une synthèse de la « STRATÉGIE TERRITORIALE » qui traite uniquement de la partie se rattachant aux fonds européens territorialisés.



Vous pouvez retrouver cette stratégie sur notre site internet. ([lien site internet dossier de candidature](#))

## Le Pays Basque, TERRITOIRE ATTRACTIF à BIEN DES ÉGARDS...

La Communauté d'Agglomération Pays Basque regroupe **158 communes sur 2 967 km<sup>2</sup>**.

**Avec 312 278 habitants** (Insee, RP – 2018), elle est le second EPCI de la Région Nouvelle-Aquitaine en termes de population, avec un profil original pour ce type d'EPCI : 130 communes de moins de 2 000 habitants, 2 communes de plus de 40 000 habitants et 2/3 de sa population vivant sur le littoral.

**Le territoire est organisé autour de multiples centralités.**

**Le Pays Basque possède une richesse paysagère unique et des caractéristiques géographiques variées.** Une façade littorale avec 35 km de côte sableuse et rocheuse et 8 communes littorales, la côte basque alterne espaces urbains et zones naturelles remarquables et la montagne (78% du territoire), où vivent plus de 80 000 habitants sur 111 communes.

**Le Pays Basque est un territoire attractif,** avec une croissance démographique essentiellement portée par le solde migratoire. Il connaît également une croissance économique plutôt résistante. Parallèlement à un tissu économique historiquement productif, l'économie présentielle s'est fortement développée en lien avec l'attractivité du territoire.

**Deuxième destination touristique française,** ce succès est lié à son **cadre de vie privilégié, avec un patrimoine naturel exceptionnel, une agriculture de qualité, une culture et une identité riches.**

## UNE FORTE ATTRACTIVITÉ QUI MASQUE D'IMPORTANTES DISPARITÉS

**Néanmoins, ce dynamisme ne bénéficie pas à l'ensemble du territoire** et n'est pas sans conséquence sur son développement. **Les parties les plus rurales, principalement en zone de montagne, sont exposées à un déclin démographique, auquel s'ajoute un vieillissement de la population, d'où un enjeu fort de revitalisation de ces espaces.** Le territoire est également confronté à une forte pression foncière, avec des prix qui explosent et un équilibre difficile à trouver, entre production de logements, maintien des terres agricoles et préservation des espaces naturels.

**S'ajoute un développement des situations de vulnérabilité,** lié notamment aux **conditions difficiles d'accès au logement et à une précarisation d'une partie de la population urbaine principalement,** qui accentuent et creusent les inégalités. Son patrimoine naturel riche et divers est menacé par les pressions anthropiques et doit s'adapter aux enjeux du changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité.

# DES CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES AU PAYS BASQUE



## La montagne

La Montagne Basque lie l'intérieur des terres à l'océan Atlantique, mais aussi le Pays Basque nord aux territoires frontaliers de la Navarre et de l'Euskadi. Elle présente un gradient démographique d'Ouest en Est : la densité de population diminue à mesure que l'altitude et l'éloignement des centres urbains augmentent (198 habitants au km<sup>2</sup> dans les communes de la Rhune, et proche de 20 en Soule). Le maintien des services publics, d'un tissu associatif dynamique, d'une culture et identité vivante et d'activités vecteurs de lien social sont les conditions indispensables pour maintenir et conforter l'attractivité de ce territoire de montagne, tout particulièrement dans les hauts de vallée.

Accessible toute l'année, la Montagne Basque se caractérise par une faible altitude mais de fortes pentes. Il s'agit d'un territoire de projet, structuré autour d'une activité agropastorale des plus dynamiques de France, une richesse patrimoniale et environnementale remarquable, et une activité économique et artisanale qui cherchent à perdurer et se développer. La structuration d'un tourisme « authentique » quatre saisons, autour d'une offre durable

et qualitative en synergie avec les activités agro-pastorales et respectueuse du patrimoine local, peut-être une clé de diversification économique.

Comme tous les territoires de montagne, la Montagne Basque est confrontée à diverses mutations qui fragilisent ses équilibres :

- consommation de l'espace agricole, enrichissement de zones intermédiaires en déprise agricole, fragmentation des habitats naturels ;
- impacts du changement climatique : modifications des conditions biogéographiques, migration des espèces vers les altitudes, prolifération d'espèces exotiques envahissantes, accroissement du risque incendie, diminution de la ressource en eau, etc. ;
- dérangement, sur-fréquentation, destruction de milieux naturels et d'espèces, pollution par les déchets, etc.

**Aussi, les enjeux de cette partie du territoire basque s'articulent autour du maintien d'une montagne entretenue, vivante et habitée, préservant et valorisant ses ressources et patrimoines dans une logique de développement durable et d'adaptation au changement climatique.**



## L'économie Bleue

Sur le volet économie bleue, **le diagnostic et la stratégie** ont été élaborés sur le périmètre Pays Basque – Sud Landes, périmètre historique du fonds européen pour la pêche sur notre territoire.

Le Pays Basque **bénéficie d'une économie maritime ancienne** notamment autour de la pêche et des **activités portuaires** mais également du **tourisme et des activités en lien avec la glisse**. Des secteurs traditionnels et historiques à fort poids économique mais confrontés aux nouveaux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux.

**La pêche, aujourd'hui, représente 156 navires et 160 entreprises** de la filière (amont, aval, encadrement) sur le territoire, Pays Basque – Sud Landes.

**La filière halieutique** locale compte **1 000 ETP d'emplois** directs (800 en mer et 200 à terre), **650 ETP** d'emplois indirects et 125 à 155 ETP d'emplois induits. Ainsi, le ratio est de 1 emploi en mer pour 1,7 à 1,8 emploi ETP indirect et/ou induit.

Le territoire Pays Basque – Sud Landes est doté d'une **flottille active**, malgré une baisse des effectifs depuis 2013. Il s'agit, au regard des autres territoires nationaux de pêche, d'une petite pêche côtière locale (avec une pêcherie artisanale de 107 navires sur le territoire et une pêcherie hauturière de 49 navires hors du territoire), mais **qui bénéficie d'une grande diversité de métiers**.

Les filières touristiques du territoire sont nombreuses, mais **deux macro-filières couvrent la quasi-totalité de l'offre dont le tourisme littoral autour des huit communes côtières** du territoire Pays Basque.

Le territoire sud-aquitain, plus particulièrement la côte basco-landaise est surnommée la « Bask California » ou la « petite Californie », et concentre la majeure partie des acteurs de la glisse.

**Les disparités territoriales identifiées ont mis en exergue la nécessité de développer une approche différenciée s'adaptant ainsi au plus près des besoins et spécificités de chaque composante du territoire. Ainsi, il est apparu pertinent de construire le plan d'action dans une logique territorialisée en accompagnant les centralités, les Quartiers Politique de la Ville, la Montagne, la ruralité et le littoral.**



# LES THÉMATIQUES RETENUES POUR LA MISE EN PLACE DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE

## aménagement et COHÉSION TERRITORIALE

- **FAVORISER LA REVITALISATION DES BOURGS ET CENTRE BOURGS DES COMMUNES STRUCTURANTES DU TERRITOIRE** pour retrouver des centralités durables par la requalification des espaces publics. Il est essentiel de conserver et dynamiser les fonctions économiques, commerciales et sociales essentielles pour permettre un renouveau d'attractivité et recréer du lien social dans les centres villes/bourgs.
- **ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES DURABLES PERMETTANT DE MAILLER LE TERRITOIRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'ENSEMBLE DES RÉSIDENTS.**  
Une attention particulière sera accordée aux Quartiers Politique de la Ville (deux sur la commune de Bayonne) et aux Petites Villes de Demain (cinq communes sur le territoire Pays Basque). Ces territoires bénéficient aujourd'hui d'une ingénierie et animation dédiées permettant de faire émerger des projets d'aménagement structurants, mais ne disposent que de peu de moyens financiers pour les concrétiser.

**Consultez les fiches actions 1, 2 et 3**

## COHÉSION SOCIALE

- **RENFORCER LES SERVICES À DESTINATION DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES, NOTAMMENT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES POLITIQUE DE LA VILLE,** et favoriser le lien social et la cohésion.  
Il est également nécessaire de renforcer les politiques de santé et les dispositifs d'insertion, de formation pour les publics les plus éloignés mais aussi d'accompagner les jeunes dans leur parcours de vie et favoriser leur retour sur le territoire.

**Consultez la fiche action 3**

## CULTURE, PATRIMOINE & Langues

Afin de favoriser le lien social et le vivre ensemble, les acteurs ayant participé à la concertation ont souligné l'importance de s'appuyer sur le patrimoine et la culture.

- **CONSOLIDER LES CONNAISSANCES DU SECTEUR CULTUREL, DU PATRIMOINE ET DE L'ÉCONOMIE CULTURELLE**
- **ACCOMPAGNER LES OPÉRATEURS PROFESSIONNELS ET AMATEURS, DE LA CRÉATION À LA DIFFUSION.**
- **PROMOUVOIR LES LANGUES BASQUE ET GASCONNE,** en vue de développer leur transmission et leur usage pour favoriser leurs revitalisations.

**Consultez les fiches actions 4 et 5**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il a été mis en lumière des disparités de développement sur le territoire.

- **METTRE EN ŒUVRE DES MESURES POUR ATTÉNUER LES ÉCARTS DE DÉVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE** telles que ; l'accompagnement à la création entrepreneuriale (ex : incubateurs, pépinières d'entreprises, Tiers-lieux), **la relocalisation de projets économiques dans les centres villes**, le soutien au développement du tissu économique et commercial inséré au sein des villes structurantes.
- **DÉVELOPPER UN TOURISME DURABLE** et soutenir les logiques de développement économiques favorisant les transitions.
- **CRÉER LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ SUR NOTRE TERRITOIRE, FAVORISANT LES LOGIQUES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)** ainsi que les activités économiques préservant les ressources naturelles et relevant les défis sociaux liés à l'insertion, l'emploi et la formation, en diffusant la culture de l'innovation sociale.

**Consultez les fiches actions 1, 2, 3, 6 et 7**

## L'Économie Bleue Durable

Une collaboration entre le Pays Basque et le Sud-Landes a été formalisée sur le programme 2008-2014 dans le cadre de l'Axe 4 du FEP (Fonds européen pour la pêche) porté par le Comité Inter Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CIDPMEM) 64-40 et poursuivie par l'ensemble des acteurs socio-économiques pour la période 2014-2020.

La nouvelle programmation du FEAMPA constitue une opportunité de :

- **POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ENGAGÉE DEPUIS 2008 SUR LE LITTORAL BASCO-LANDAIS ET RENFORCER L'ANCRAGE DE LA FILIÈRE PÊCHE ET AQUACULTURE AU SEIN D'UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE.**
- **CONNAÎTRE ET STRUCTURER LES FILIÈRES DE L'ÉCONOMIE BLEUE DURABLE ET DÉVELOPPER DES SYNERGIES PORTEUSES D'INNOVATIONS.**

Aujourd'hui, il n'est plus possible d'ignorer les effets majeurs du changement climatique sur le milieu maritime : hausse de la température de l'eau, évolution de la faune et de la flore, retrait du trait de côte. Associée aux pressions issues des activités humaines, la combinaison de ces différents impacts aggrave la vulnérabilité des écosystèmes marins et côtiers, ainsi que celle de l'ensemble des activités qui en dépendent. Les acteurs de l'économie bleue sont tous touchés par ces phénomènes.

- **ACCOMPAGNER LES ACTIONS PERMETTANT AUX ACTEURS DES FILIÈRES DE L'ÉCONOMIE BLEUE DE S'ADAPTER AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.**

Parallèlement, la culture maritime, intrinsèquement liée à l'environnement marin et aux activités économiques qui y sont liées, n'est pas toujours valorisée dans sa diversité et la transmission du patrimoine immatériel est de moins en moins assurée.

- **VALORISER ET TRANSMETTRE LA CULTURE MARITIME POUR METTRE EN LUMIÈRE LES MÉTIERS DE LA MER QUI SUBISSENT UN MANQUE D'ATTRACTIVITÉ.**

**Consultez les fiches actions 15 et 16**

## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

L'objectif est de soutenir les modèles permettant de préserver les biens communs du territoire : foncier, eau, qualité des terres agricoles et des paysages, etc.

En matière d'alimentation, il convient de :

- **RÉPONDRE AUX ENJEUX DES NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION ET D'ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DES PRATIQUES** pour tendre vers des modes de consommation plus durables et sains.
- **ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'OUTILS COLLECTIFS FAVORISANT LA TRANSFORMATION, LA DISTRIBUTION ET LA CONSOMMATION DE PRODUITS LOCAUX** pour rendre accessible à tous une alimentation saine et de qualité, en cohérence avec le Projet Alimentaire Territorial Pays Basque.

**Consultez la fiche action 10**

## La montagne Basque

Sur la Montagne Basque, en cohérence avec la dynamique enclenchée sur le programme Leader 2007-2013 et 2014-2022, la stratégie vise à :

- **MAINTENIR UNE MONTAGNE VIVANTE ET HABITÉE** à travers le développement et la présence d'une offre de logements, de services et d'équipements. Riche de ses diversités, le territoire doit créer du lien et des opportunités d'échanges et d'interconnaissance entre les habitants de la Côte et de l'Intérieur.
- **SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES SOCIO-ÉCONOMIQUES** permettant de renforcer l'attractivité des villages de montagne.
- **ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE CE TERRITOIRE EN RENFORÇANT L'AGROPASTORALISME TRANSHUMANT, EN SOUTENANT LA CRÉATION D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DIVERSIFIÉES** en montagne et la valorisation de filières à forts potentiels répondant à l'impératif d'un développement durable de ces espaces.
- **ASSURER UNE GESTION COLLECTIVE ET UNE VALORISATION DES ZONES INTERMÉDIAIRES** mais également de valoriser les produits agricoles de la Montagne Basque.
- **ENCOURAGER UNE MEILLEURE VALORISATION DU BOIS LOCAL EN LIEN AVEC LE FUTUR PLAN BOIS PAYS BASQUE.**

Les nombreuses activités existantes sur la Montagne Basque, agricoles, forestières, touristiques et récréatives, en font un territoire soumis à des problématiques de conflits d'usages.

### ➤ **SOUTENIR LES ACTIONS PERMETTANT UNE MEILLEURE GESTION DU MULTI-USAGES EN MONTAGNE, ET D'AUTRES CONOURANT À UN TOURISME DURABLE ET À LA VALORISATION DES PATRIMOINES DE LA MONTAGNE BASQUE.**

Sur ces territoires particulièrement fragiles que sont les espaces montagnards, il conviendra d'enclencher une véritable réflexion sur les conséquences du changement climatique, d'ores et déjà perceptibles, pour définir une stratégie d'adaptation à mettre en œuvre dans les prochaines années.

Face aux enjeux spécifiques du territoire de la Montagne Basque et dans la continuité du travail mené depuis deux générations de programme LEADER, il a été décidé de cibler les actions soutenues par le fonds LEADER sur ce territoire rural et montagnard, à forte vocation agricole et forestière. Cibler le fonds LEADER sur la Montagne Basque c'est permettre de poursuivre une dynamique de développement local et d'innovation en faveur de la ruralité.

**Consultez les fiches actions 9, 10, 12, 13 et 14**

**Pour les projets transfrontaliers,  
consultez les fiches 8 et 11**

# un engagement FORT dans Les LOGIQUES DE TRANSITIONS

## Le PLAN CLIMAT PAYS BASQUE ADOPTÉ en JUN 2021, CONSTITUE LE FIL ROUGE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE.

Ce document cadre de la politique de lutte contre le changement climatique, qui décline localement les objectifs internationaux et nationaux et qui s'inscrit dans la politique régionale de transition écologique et énergétique. Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) définit des grandes orientations, chacune déclinée autour de plusieurs ambitions.



## Le PROGRAMME D'actions DE LA “ STRATÉGIE TERRITORIALE ” CONCOURT AUX AMBITIONS DU PLAN CLIMAT PAYS BASQUE, PARMI LESQUELLES :

- Préserver le patrimoine naturel et préparer la résilience avec des solutions basées sur la nature
- Concrétiser un (a)ménagement soutenable et cohérent au service d'un territoire bas carbone
- Renforcer le lien entre l'agriculture, la pêche et l'alimentation locale

**Sur cette base, la grille d'analyse des projets tiendra compte de critères éco-responsables afin de sélectionner des projets vertueux en matière de transition écologique et énergétique.**

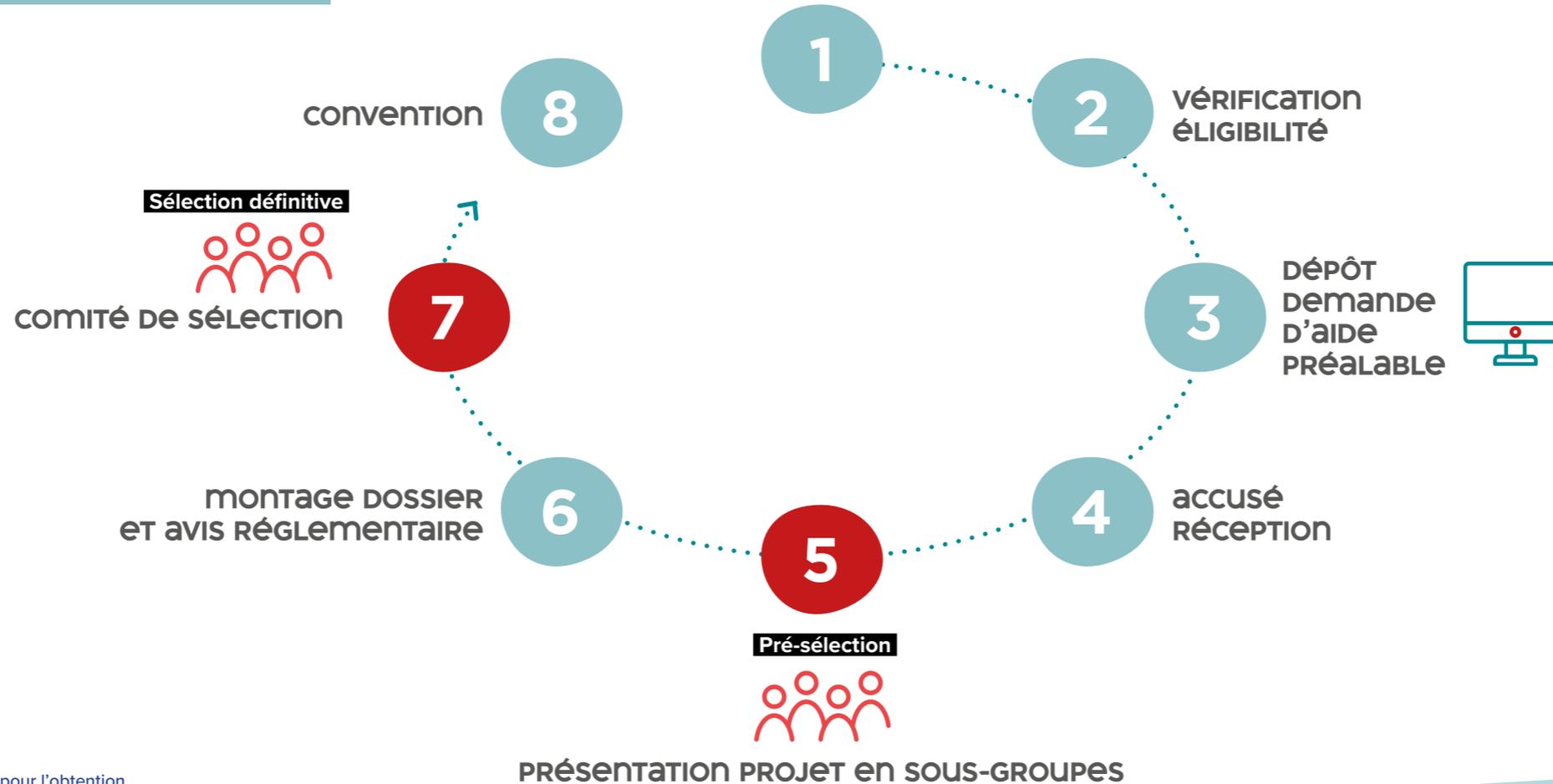
# Le PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS

La Communauté Pays Basque accompagne les porteurs de projet tout au long de la démarche et ce à toutes les étapes.



SOLLICITATION  
PORTEUR DE PROJET

[financements.projets@communaute-paysbasque.fr](mailto:financements.projets@communaute-paysbasque.fr)



UNION EUROPÉENNE

Processus de sélection pour l'obtention de subventions européennes

La gestion de ces fonds européens territorialisés impose la mise en place d'une **gouvernance locale** chargée de l'attribution de ces subventions.

**LA GOUVERNANCE EST ORGANISÉE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :**

## GRUPE D'ACTION LOCALE (GAL) / COMITÉ DE SÉLECTION

40 membres : 50 % publics / 50 % privés



Les membres du Comité de sélection devront obligatoirement être membres d'un des sous-groupes

## GRUPE D'ACTION LOCALE PÊCHE ET AQUACULTURE (GALPA)

Sous groupe « Pêche et économie bleue »



Membres GAL    Autres membres    Président

## SOUS GROUPE "VILLES ET VILLAGES"



Membres GAL    Autres membres    Réfèrent

## SOUS GROUPE "MONTAGNE"



Membres GAL    Autres membres    Réfèrent

### Le comité de sélection :

- **SÉLECTIONNE LES PROJETS** présentés par les sous-groupes
- **ASSURE LE SUIVI ET L'ÉVALUATION** de la mise en œuvre de la Stratégie et la consommation des crédits
- **IL EST INFORMÉ DES PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DU FEAMPA** et pour lequel la sélection finale est faite en commission permanente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

### LES SOUS-GROUPES :

- **AUDITIONNENT LES PORTEURS DE PROJETS** éligibles à la stratégie
- **ANALYSENT LE PROJET AU REGARD DE LA GRILLE DE SÉLECTION** et **FORMULE UN AVIS DE PRÉ-SÉLECTION** pour le Comité de Sélection

## COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION

### QUELQUES PRINCIPES RÉGLEMENTAIRES DANS LA COMPOSITION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE :

- veiller à tendre vers la parité **femme/homme** ;
- veiller à avoir des représentants en lien avec les **différentes thématiques** de la stratégie (économie sociale et solidaire, tourisme, aménagement, développement rural, économie bleue, agriculture et forêt, politique de la ville...);
- veiller à une bonne représentativité des **différentes composantes territoriales** du Pays Basque (rural, urbain, littoral, montagne, ...);
- un équilibre entre **acteurs publics** (Elu(e)s CAPB, CD64, Commission syndicale, CIAS, SCOT, GIP DSU, GIP Littoral) **et privés** (socio-professionnels et représentants associatifs)

## Les missions

### LE COMITÉ DE SÉLECTION ASSURE LES MISSIONS SUIVANTES DÉFINIES PAR L'ARTICLE 33 DU RÈGLEMENT (UE) 2021/1060 :

- **renforcer la capacité des acteurs locaux à élaborer et à mettre en œuvre des opérations** ;
- **élaborer une procédure et des critères de sélection transparents et non discriminatoires**, qui évitent les conflits d'intérêts et garantissent qu'aucun groupe d'intérêt particulier ne contrôle les décisions de sélection;
- **préparer et publier des appels à propositions** le cas échéant ;
- **sélectionner des opérations, déterminer le montant du soutien** et soumettre les propositions à l'organisme responsable de la vérification finale de leur admissibilité avant approbation ;
- assurer le **suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la stratégie** ;
- **évaluer la mise en œuvre de la stratégie.**

# La ventilation des CRÉDITS PAR FICHE-ACTION

STRATÉGIE DU TERRITOIRE PAYS BASQUE	FEDER OS5	FEDER MASSIF	LEADER	FEAMPA
<b>OBJECTIF PRIORITAIRE 1</b> : Favoriser la cohésion et les solidarités par le développement d'une offre de services et d'équipements accessibles à tous, dans une logique d'équité territoriale et de développement sobre et durable	<b>2 100 000 €</b>			
Fiche-action 1 : Accompagner le développement des communes « Petites Villes de Demain » en soutenant les projets participant à la redynamisation, l'accès aux services et les équipements structurants	<b>800 000 €</b>			
Fiche-action 2 : Conforter l'offre de services et d'équipements à la population, afin de maintenir un Pays Basque vivant et solidaire	<b>1 300 000 €</b>			
<b>OBJECTIF PRIORITAIRE 2</b> : Accompagner les démarches et expérimentations favorisant l'inclusion sociale, le développement des solidarités et le bien-vivre ensemble	<b>2 200 000 €</b>			
Fiche-action 3 : Accompagner le développement des Quartiers prioritaires Politique de la Ville	<b>1 400 000 €</b>			
Fiche-action 4 : S'appuyer sur des dispositifs innovants pour conserver, valoriser, promouvoir le patrimoine et la culture	<b>500 000 €</b>			
Fiche-action 5 : Garantir l'accès aux droits culturels, à travers la promotion et la valorisation des langues basque et gasconne	<b>300 000 €</b>			
<b>OBJECTIF PRIORITAIRE 3</b> : Faire du développement économique un accélérateur des transitions, au service des changements de pratiques des entreprises et les accompagner dans l'émergence d'activités à impact positif	<b>679 437 €</b>			
Fiche-action 6 : Accompagner le développement d'un tourisme durable, respectueux des ressources et des modes de vie	<b>100 000 €</b>			
Fiche-action 7 : Soutenir les activités de l'ESS et accompagner le développement des modèles collaboratifs	<b>530 000 €</b>			
Fiche-action 8 : Développer des actions de coopération	<b>49 437 €</b>			

- La montagne
- L'économie bleue
- VILLES et VILLAGES



UNION EUROPÉENNE

<b>STRATÉGIE DU TERRITOIRE PAYS BASQUE</b>	<b>FEDER OS5</b>	<b>FEDER MASSIF</b>	<b>LEADER</b>	<b>FEAMPA</b>
<b>OBJECTIF PRIORITAIRE 4 : Maintenir une montagne entretenue, vivante et habitée, préservant et valorisant ses ressources et patrimoines dans une logique de développement durable et d'adaptation au changement climatique</b>		<b>3 134 337 €</b>	<b>848 929 €</b>	
Fiche-action 9 : Assurer une gestion collective et une valorisation des zones intermédiaires			<b>250 000 €</b>	
Fiche-action 10 : Valoriser les produits agricoles et forestiers de la Montagne Basque dans une logique d'alimentation saine et durable			<b>568 929 €</b>	
Fiche-action 11 : Développer des actions de coopération			<b>30 000 €</b>	
Fiche-action 12 : Poursuivre la gestion du multi-usage en Montagne		<b>300 000 €</b>		
Fiche-action 13 : Développer un tourisme durable et valoriser les patrimoines de la Montagne Basque		<b>834 337 €</b>		
Fiche-action 14 : Développer les équipements et services socio-économiques permettant de renforcer l'attractivité des villages de montagne		<b>2 000 000 €</b>		
<b>OBJECTIF PRIORITAIRE 5 : Engager une collaboration en faveur d'une économie bleue durable</b>				<b>1 000 000 €</b>
Fiche-action 15 : Accompagner les adaptations de l'économie bleue face au changement climatique				<b>712 500 €</b>
Fiche-action 16 : Valoriser et transmettre la culture maritime du Sud-Ouest aquitain				<b>287 500 €</b>
<b>OBJECTIF PRIORITAIRE 8.1 : Animer et mettre en œuvre...</b>			<b>895 973 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>4 979 437 €</b>	<b>3 134 337 €</b>	<b>1 744 902 €</b>	<b>1 000 000 €</b>
<b>TOUS FONDS EUROPÉENS CONFONDUS</b>		<b>10 858 676 €</b>		

- La montagne
- L'économie bleue
- VILLES ET VILLAGES



UNION EUROPÉENNE

FINANCEMENTS POUR LE

**PAYS  
Basque**  
**euskal  
HERRIA**

**FONDS EUROPÉENS**  
2023-2027



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

HIRIGUNE  
ELKARGOA

COMUNAUTAT  
D'AGLOMERACION

  @communautePB | [communaute-paysbasque.fr](https://www.communaute-paysbasque.fr)



UNION EUROPÉENNE



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre avenir*